

**EHPAD LA ROSE DES VENTS DE QUIBERON**  
**COMPTE RENDU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE**

SEANCE DU MARDI 16 JANVIER 2018

**Etaient présents :**

- Madame LE GAC Marie-Thérèse, Représentante de l'Administration (Titulaire)
- Madame DREANO Jeannette, Représentante de l'Administration (suppléante)
- Monsieur D'HAENE Michel, Directeur de l'Ehpad
- Madame AUPETIT Marie-Louise, Représentante des usagers
- Monsieur MARTIN Jean, Représentant des usagers
- Monsieur TRAVERS Erick, Représentant des familles et des tuteurs légaux
- Madame LUCO-DESMAS Dominique, Représentante des familles et des tuteurs légaux
- Madame CLARISSE Marie-Claude, Représentante des familles et des tuteurs légaux
- Monsieur MAUPLLOT Richard, Représentant des familles et des tuteurs légaux
- Madame LUCAS Nathalie, représentante du Personnel
- Madame POHIN Claudine, représentante du Personnel
- Madame BOUTRIN Christine, représentante du Personnel
- Madame LE BOUHELLEC Florence, représentante du Personnel

**Etaient excusés :**

- Madame BEC BOULATOFF Marguerite, Représentante des usagers
- Madame BONNET Jeannine, Représentante des usagers

**Assistaient :**

- Madame EON Sandrine, Animatrice
- Madame FRABOULET Lauriane, Cadre de Santé remplaçante
- Madame BOIXEL Nadège, Adjoint des Cadres

\* \* \* \* \*

**Ordre du jour :**

1. Rappel des missions du Conseil de la Vie Sociale
2. Installation du CVS suite à l'élection du 20 novembre 2017
3. Election du Président du CVS
4. Bilan des fêtes de fin d'année
5. Bilan de la réunion du 21 septembre 2017 concernant les repas et les menus
6. Les projets 2018 à venir
7. Divers

**1. RAPPEL DES MISSIONS DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE**

En préambule de cette réunion Mr D'HAENE refait un point sur le Conseil de la Vie Sociale (CVS).

Le CVS est une instance réglementaire créé par la loi du 02 janvier 2002. Il est renouvelé tous les 3 ans.

Cette instance regroupe :

- Des représentants des résidents ;
- Des représentants des familles, ou, s'il y a lieu des représentants légaux ;
- Des représentants du personnel ;
- Un représentant de l'organisme gestionnaire (ex : un membre du conseil municipal)

Le conseil donne son avis sur tout ce qui concerne la vie de l'établissement. Il peut faire des propositions dans le but d'améliorer le quotidien des résidents (il favorise un temps d'échange et un lieu de parole). Il se réunit 2 à 3 fois par an.

Son rôle est uniquement consultatif. La direction de l'établissement doit tenir compte des avis du CVS mais elle reste responsable des décisions relatives à la gestion de la structure.

## **2. INSTALLATION DU CVS SUITE AUX ELECTIONS DU 20/11/2017**

Mr D'HAENE officialise l'installation du nouveau Conseil de la Vie Sociale qui fait suite aux élections du 20/11/2017, organisées par le Directeur par intérim, Mr COLLEU Grégoire.

Ce dernier, fait part, à l'assemblée présente, que l'établissement a fait l'objet de 2 courriers de demande d'invalidité des élections auprès de l'ARS et du Conseil Départemental.

Ces derniers n'entachent pas à ce jour à l'installation du nouveau Conseil de la Vie Sociale élu le 20/11/2017.

## **3. ELECTION DE LA PRESIDENCE DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE**

Les membres nouvellement élus décident de la nomination de :

- **Mme CLARISSE Marie-Claude**, en qualité de **Présidente**
- **Mr MAUPLLOT Richard**, en qualité de **Vice-Président**

## **4. BILAN DES FETES DE FIN D'ANNEE 2017**

Globalement, l'organisation et les animations proposées pendant cette période de fêtes de fin d'année semblent avoir été appréciées de tous.

## **5. BILAN DE LA REUNION DU 21/09/2017 CONCERNANT LES REPAS ET LES MENUS**

L'audit qui a été présenté par Mme RAIBAUT Isabelle, la diététicienne, les retours des participants à cette réunion et les actions mises en place, feront l'objet d'une évaluation prochaine en staff restauration interne et lors d'une prochaine réunion du Conseil de la Vie Sociale.

## **6. LES PROJETS 2018**

**Accueil de nuit** : Il avait été question de la transformation des 3 places d'accueil de nuit en 2 places d'hébergement temporaire et 1 place d'accueil de jour. Ce projet est reporté pour le moment.

**Animation** : Mme EON Sandrine, en charge de l'animation au sein de l'Ehpad a présenté son bilan 2017 et annoncé les projets 2018.

### **♦ Bilan/actions 2017 :**

- Mise en place de l'accompagnement des résidents en fonction de leur projet de vie
- Travail en équipe pluridisciplinaire

- Développement du partenariat avec plusieurs associations (*La Croix Rouge, Foyer Laïque : Les enfants du vent (chants de marins) et Bugalé Armor (danse bretonne), Fleurs de bouchon, La Clé des Chants, Le Club du Grand Large, Le Foyer Logement, etc...*)
- Echanges intergénérationnels (*Ecoles publiques et privées, Centre de Loisirs, etc...*)
- Ouverture de l'établissement vers et à l'extérieur (*Rencontres inter-ehpad avec Questembert, St Anne d'Auray, Brech, La Trinité/Mer, St Joachim*)

♦ **Projets 2018 :**

- Réalisation de 2 fresques à partir de bouchons en plastique, sur le thème de la mer, avec les élèves de CP/CE1 de l'Ecole Jules Ferry de Quiberon (une fresque sera exposée à l'Ehpad et l'autre à l'école)
- Réalisation de graff avec le concours de l'Espace Jeunesse de Quiberon dans la salle d'animation et la salle de restaurant. Les Thèmes sont en cours de réflexion
- Exposition de costumes bretons au sein de l'Ehpad avec démonstration de fabrication de dentelles et Pergamano pendant les vacances de Pâques.
- Projet piscine à la piscine Alré'O d'Auray.
- Associer les usagers de l'accueil de jour aux animations extérieures et de groupes.



*Mme LE GAC suggère un échange avec le conseil des jeunes de Quiberon*

## **7. DIVERS**

Mr D'HAENE évoque les coupes budgétaires en 2018

Mme LUCO-DESMAS sollicite un affichage plus clair des animations. Le planning fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'Ehpad.

Mr MARTIN Jean et Mme AUPETIT Marie-Louise, agissant en qualité de représentants des usagers font remonter des remarques des résidents, sur la qualité des repas qui laisse à désirer, le manque de douches, et la difficulté à rencontrer les médecins.

Mr TRAVERS Erick sollicite une étude de faisabilité sur la mise en place de petit réfrigérateur dans les chambres des résidents.

La prochaine date de réunion du Conseil de la Vie Sociale est arrêtée au **mardi 29 mai 2018 à 14h30**

Fait le 16/01/2018

La Présidente,

Mme CLARISSE Marie-Claude

